

Le crabe bleu : une espèce invasive

Originaire d'Amérique du nord, ce crabe aux pinces bleues s'est progressivement installé en Méditerranée. Ces derniers mois, sa prolifération s'accélère, en France, en Espagne et surtout en Italie. Il est devenu la hantise des pêcheurs qui tentent de lutter contre cet envahisseur vorace.

Le *Callinectes Sapidus*, son nom scientifique, vit en eau salée comme en eau douce et bénéficie d'une paire de pinces redoutables dont la couleur lui a donné son nom commun. Le crabe bleu s'attaque à tout ou presque : crustacés, mollusques et coquillages de toutes sortes, poissons juvéniles, déchets divers mais aussi filets de pêche. En l'absence de prédateurs susceptibles d'enrayer son développement, il détruit tout sur son passage et devient une véritable menace pour les écosystèmes locaux.



La consommation de la chair du crabe bleu, fine et délicate, pourrait constituer une première solution pour réguler sa population. En Italie, on le propose désormais à table mais aussi à l'exportation, notamment vers les États unis où il est très apprécié. Près de 320 tonnes de ce crabe ont été pêchées en un an en Vénétie.

La vente de crabes bleus pourrait permettre aux pêcheurs impactés de compenser partiellement leurs pertes financières. Le gouvernement italien a d'ailleurs alloué une aide de près de trois millions d'euros pour les pêcheurs et éleveurs de coquillages.

Ce crabe mesure 20 cm en largeur et 9 cm de long (les femelles sont un peu plus petites). Il s'agit d'une espèce nageuse. Les doigts des pinces sont bleus chez le mâle, rouges chez la femelle. Ce crabe de l'Atlantique peut atteindre une masse de 500 grammes.

L'espèce qui est tolérante à la pollution vit en eau saumâtre jusqu'à -35m de profondeur.